

ARRETE DAJI/2022/AFL/001
Portant fermeture temporaire d'un
bâtiment

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu les articles L.712-2, R.712-1 et R.712-8 du Code de l'éducation,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université, notamment son article 16,
Vu le règlement intérieur d'Aix-Marseille Université, et notamment son article 10,
Vu la délibération du Conseil d'Administration d'Aix-Marseille Université du 6 janvier 2020 portant élection de Monsieur Eric Berton à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
Vu l'arrêté DAJI/2020/pouvoir/N°04 du 6 janvier 2020 portant délégation de pouvoir au Directeur de l'Unité de Formation et Recherche des Sciences Médicales et Paramédicales (UFR SMPM),

Considérant le rapport de visite de la Société d'ingénierie et technique du bâtiment (SITB) en date du 6 décembre 2022,

Considérant le rapport de la SAS SOCOTEC CONSTRUCTION de suivi de jauges C en date du 15 décembre 2022,

Considérant que le bâtiment C, *site Nord* de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales, *sis* 51 Boulevard Pierre Dramard, 13015 Marseille, appartenant à Aix-Marseille Université, est affecté à titre principal à Aix-Marseille Université ; qu'il a été constaté, notamment par le rapport de visite de la STIB susvisé, que le bâtiment C présentait des désordres structurels importants dont notamment une fissuration horizontale, ainsi que des infiltrations d'eau récurrentes et fuites d'eau du réseau en vide sanitaire ont également fait l'objet de constatations ;

Considérant qu'il en résulte une menace à la sécurité des biens et des personnes tenant notamment dans de possibles effondrements des faux plafonds dans certaines zones en raison de l'accumulation des infiltrations d'eaux renforcées par les périodes de pluie automnales ;

Considérant, dès lors, qu'il y a lieu au vu de l'ensemble des faits susvisés et eu égard à la menace de désordres et d'atteinte à la sécurité des personnes, de fermer temporairement l'accès au bâtiment C, Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales, *sis* 51 Boulevard Pierre Dramard, 13015 Marseille ;

ARRETE

Article 1

Le bâtiment C du *site Nord* de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales, *sis* 51 Boulevard Pierre Dramard, 13015 Marseille, dans lequel est hébergée l'unité mixte de recherche (UMR) « Unité de Neurobiologie des canaux Ioniques et de la Synapse » (UNIS) est fermé à compter de la publication du présent arrêté et ce jusqu'au 8 janvier 2023 inclus.

La fermeture du bâtiment susvisé et arrêtée au paragraphe précédent ne fait pas obstacle, le cas échéant, à ce que les personnes habilitées à sécuriser, expertiser et réaliser les travaux de mise en conformité des lieux puissent toutefois y accéder.

Article 2

La réouverture du bâtiment C, *site Nord* de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales, *sis* 51 Boulevard Pierre Dramard, 13015 Marseille, interviendra à compter du 9 janvier 2023 sauf en cas de prolongation du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté entre en vigueur au jour de sa publication. Il fait l'objet d'une publication sur le site Internet de l'Université et à l'entrée du bâtiment concerné par la présente fermeture. Il est rendu accessible à l'ensemble des personnels affectés au bâtiment C, *site Nord* de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales, *sis* 51 Boulevard Pierre Dramard, 13015 Marseille.

Article 4

Le Directeur de l'UFR SMPM, la Directrice Générale des Services, le Directeur d'UNIS, la Secrétaire Générale de l'UFR SMPM, chacun pour ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20 décembre 2022

Eric BERTON,

Président d'Aix-Marseille Université

A blue ink signature of Eric Berton, written over a circular stamp of Aix-Marseille University (AMU). The stamp contains the text "université d'Aix-Marseille" and "AMU" around a central star symbol.

Georges LEONETTI,

Directeur de l'Unité de Formation et
Recherche des Sciences Médicales
et Paramédicales

A blue ink signature of Georges Leonetti, written over a circular stamp of Aix-Marseille University (AMU). The stamp contains the text "université d'Aix-Marseille" and "AMU" around a central star symbol.